

# Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°0

**Auteur(s) : CNRS**

[Voir la transcription de cet item](#)

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

9 Fichier(s)

## Les relations du document

### Collection Courier du CNRS

Ce document est en lien avec :

[Le courrier du CNRS 16](#)

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

## Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°0

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/31>

Copier

## Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN





Mars 1991  
N° 0

# BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

## EDITORIAL

Bienvenue à ce numéro 0 du Bulletin de notre association. Ce zéro signifie qu'il n'a évidemment pas trouvé sa forme définitive et que vos réactions — nous préférerons ici la critique (constructive) à l'éloge — aideront à lui donner une forme plus définitive pour le numéro 1 qui devrait paraître dans un peu plus de six mois, une parution semestrielle (juin et décembre) ayant été prévue.

C'est ce qu'a proposé le Conseil d'Administration — provisoire — et c'est en tant que président provisoire que je salue ici la naissance du Bulletin. Les statuts disent en effet que le Conseil doit être élu lors de la première Assemblée Générale, et le Conseil, ainsi régulièrement élu, élira alors son Bureau.

J'ai accepté cette fonction et cet honneur de président — provisoire — de l'Association des Amis et des Anciens du CNRS, (parce qu'on peut difficilement être plus "ancien" et plus "ami" que je le suis. J'ai été chercheur CNRS bien avant la naissance de celui-ci, puisque c'est en tant que "boursier de la Caisse Nationale des Sciences" que j'ai fait mes premiers pas dans la recherche. Puis j'ai occupé et exercé, dans cette maison qui m'était — et m'est toujours — si chère, à peu près tous les emplois et fonctions. J'ai même appartenu à la catégorie des ITA puisque, quand j'étais Directeur Général, j'étais inscrit sur les listes électorales en tant qu'administratif. Voilà pour l'ancienneté. Quant à l'amitié, elle a toujours été profonde, à la fois d'origine rationnelle et quelque peu sentimentale. Mais peut-il exister des amitiés purement rationnelles ?

Au sein du Conseil d'Administration, qui jusqu'à présent s'est réuni six fois, j'ai retrouvé des anciens — et amis — du CNRS avec qui j'avais été en relation à des titres divers. Il y règne une atmosphère amicale extrêmement reconfortante. Ce plaisir de se retrouver et de travailler ensemble à nouveau sera, je l'espère, un des principaux résultats des rencontres et manifestations diverses qui seront organisées. C'était, en tout cas, l'un des principales motivations de M. Charles Gabriel quand il a eu l'idée de l'Association et l'une des principales raisons du succès, jusqu'à présent, de son initiative.

.../...

Association des Anciens et des Amis du CNRS

Siège social : 15, quai Anatole France 75700 PARIS

Rédaction au siège du Secrétariat : 82, rue Cardinet 75017 PARIS - Tél. 47.54.97.80

La correspondance relative au Bulletin peut être adressée directement à :

Jean Glénisson, 1, rue du Bourg nouveau 17500 JONZAC - Tél. (16) 46.48.10.47

.../...

A cet égard, la rencontre du 23 janvier au Quai Anatole France a été très démonstrative. Les participants étaient nombreux, ils ont posé de nombreuses questions, et ont éprouvé un plaisir manifeste à se retrouver à la réception qui a suivi. Tel était, en particulier, mon cas, et si je n'ai pas toujours trouvé un nom à mettre sur toutes les personnes que je revoyais, pour certains, pour la première fois après plus de vingt ans, cela a été pour moi une expérience très satisfaisante. Il reste à trouver une formule — et cela sera probablement difficile — pour qu'à ces réunions puissent assister non seulement des retraités mais aussi des "anciens" du CNRS qui, encore jeunes quoiqu'anciens, exercent maintenant une activité en dehors du CNRS, et qui sont en tout cas des "amis". Leur présence et leur activité au sein de l'Association me semblent essentielles.

Après ces variations sur le thème des anciens et des amis il faudrait aussi évoquer l'autre titre de l'Association "Rayonnement du CNRS". Mais cela sera pour une autre fois.

Ce bulletin vous donnera d'utiles informations sur la vie de l'Association des Anciens du CNRS. Nous devons être très reconnaissants à M. Jean Glénisson, ancien Directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, d'avoir accepté d'en être le responsable. C'est une tâche difficile : ne lui ménagez pas votre appui, en lui faisant part de vos critiques et de vos suggestions.

Une autre tâche difficile est l'organisation de différentes "manifestations". C'est M. Yves Coppens qui l'a acceptée, et à lui aussi nous devons beaucoup de gratitude.

Encore une fois nous devons aussi remercier le Directeur Général du CNRS, M. François Kourilsky, de son appui moral et matériel. Cette aide importante nous est évidemment indispensable et elle est parfaitement compatible avec notre complète indépendance.

Pierre JACQUINOT

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### *Les réunions régionales*

Dès la fondation de "Rayonnement du CNRS", notre secrétaire, M. Charles Gabriel, a pensé, à très juste titre, que l'Association n'aurait de vie et de sens que si elle favorisait les rencontres de ses membres. D'où l'idée de réunions régionales, organisées dans le cadre territorial des Délégations, à intervalles réguliers, ou à l'occasion d'un événement marquant. Trois réunions ont eu lieu jusqu'aujourd'hui. Elles ont connu des fortunes diverses.

\* A Marseille, le 26 octobre 1990, trente trois adhérents avaient été conviés. Sept ont répondu à l'appel. Ceux-là ont pris des décisions que formule Maurice Connat (97, avenue du Réganeau - 83150 Bandol) :

- "Nous avons décidé de demander au délégué régional de nous faire parvenir le programme des conférences "Grand Public" organisées par le CNRS de Marseille.

- Nous allons offrir nos services pour, le cas échéant, participer à des permanences "Présence du CNRS" sur les différentes zones d'entreprises de la Région.

- Ceux d'entre nous qui le peuvent ont accepté l'idée de participer à des conférences sur des sujets concernant leur spécialité avec, pour soutien, l'Association "Rayonnement du CNRS".

\* A Montpellier, insuccès complet. Seize invitations. Une seule réponse. La réunion, prévue pour le 27 novembre 1990, a été annulée.

\* A Paris, au contraire, la réunion du 23 janvier 1991 peut être considérée légitimement comme un succès. Trois cent quarante-cinq invitations avaient été lancées : cent quarante présents. Le bureau, dont notre Président souligne dans son Editorial, le caractère "provisoire", a exposé les acquis, formulé les projets, pris date pour une assemblée générale qui donnera ses assises définitives à l'Association. Il a dit son souci de voir de nombreux "Amis" se joindre aux "Anciens". Les interventions, souvent critiques, ont été nombreuses. Les projets et les idées ne manqueront pas. Tel d'entre nous a demandé que l'humour trouve sa place dans le Bulletin. Programme ardu ! Dans sa spirituelle présentation du film ("Images du CNRS") qu'il a réalisé pour le compte du CNRS, M. Arnold a pourtant fait la preuve qu'en effet, l'humour pouvait être présent, au moins dans nos réunions. L'amitié, le plaisir de se retrouver ensemble se sont manifestés au cours du "pot" — complément indispensable — par quoi s'est terminée la réunion parisienne.

#### *Les réunions du Conseil d'administration provisoire*

Le Conseil est composé comme il suit :

Bureau : Pierre Jacquinot, Président - Claude Fréjacques, vice-Président - Charles Gabriel, secrétaire général, aidé de Pascale Zanéboni - Roger Métivier, trésorier.

Membres : Pierre Bauchet - Jean Lagasse - Paul Mandel - Gabriel Picard - Jean Pouilloux.

Assistant aux réunions : Yves Coppens, chargé de l'organisation des manifestations.  
Jean Glénisson, chargé de la rédaction du Bulletin.  
Madame Laurence Fries.

Annoncée dans la Lettre d'information d'octobre 1990, une réunion du Conseil a eu lieu le 10 décembre. Il y a été notamment discuté de l'organisation (modalités de réunion, règles du scrutin) de l'Assemblée générale qui aura pour première tâche d'élire le bureau définitif.

#### *La visite des Musées*

Répondant au souhait de nombreux membres de l'Association, notre secrétaire, M. Charles Gabriel, a formulé des demandes d'entrée gratuite auprès de la Direction des Musées de France et de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris. Voici les réponses qu'il a reçues.

\* Mairie de Paris - Direction des affaires culturelles.

J'ai "le plaisir de vous faire savoir qu'il sera possible aux membres de votre association engagées dans un programme de recherche portant sur un secteur muséographique d'obtenir un laissez-passer pour les musées intéressant leur démarche.

Les demandes sont à adresser, accompagnées d'une photographie d'identité, à Monsieur Bertrand Cochery, Chef du Bureau des Musées (Hôtel de Coulanges, 35-37 rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris)".

\* Réunion des Musées nationaux

"Vous avez appelé mon attention sur l'Association "Rayonnement du CNRS" en sollicitant pour ses membres une exonération du droit d'entrée dans les musées nationaux.

Le régime du droit d'entrée dans les musées nationaux déterminé par le conseil d'administration de la Réunion des musées nationaux prévoit déjà un assez grand nombre de cas d'exonération ou de réduction du droit d'entrée, en faveur notamment des jeunes, des personnes âgées de plus de 60 ans, des familles nombreuses, des bénéficiaires de l'aide sociale, des artistes professionnels et des étudiants des écoles d'art.

En ce qui concerne les associations, seuls les membres des organismes qui contribuent à l'enrichissement des collections, à la rénovation ou l'animation des musées bénéficient d'avantages tarifaires.

En effet, le produit des droits d'entrée étant affecté à l'acquisition d'œuvres d'art, qui est une des missions essentielles de la R.M.N., le souhait du conseil d'administration est de ne pas trop étendre les cas d'exonération au risque de réduire ces ressources.

En espérant que vous comprendrez les principes de notre système de tarification établi à la fois dans l'intérêt des visiteurs et de notre patrimoine..."

*Les futures réunions*

L'Assemblée générale aura lieu, le 4 juin, à 10 h 30, au Musée des Antiquités nationales (UA 880 du CNRS), Château de Saint-Germain-en-Laye. Il y sera procédé, notamment, à l'élection des membres du Conseil d'Administration. L'Assemblée sera suivie, à 12 h 30, d'un repas-buffet. À partir de 14 h, aura lieu une visite des salles et ateliers du Musée.

Une réunion régionale aura lieu, à Lyon, le , à l'occasion de l'installation des délégués régionaux.

LE CARNET

*Distinctions et promotions*

*Légion d'honneur*

Décret du 13 juillet 1990 (J.O. du 14 juillet 1990)

Grand officier : Jean DAUSSET, Professeur honoraire au Collège de France, Membre des académies des sciences et de médecine.

Commandeur : Alfred JOST, Membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.

Officiers : Luc MONTAGNIER, Directeur de recherche au CNRS. - Pierre DEVON, Recteur de l'Académie de Strasbourg. - Pierre TRINCAI, Directeur général du Centre national de documentation pédagogique.

Chevaliers : Jacques BRAVO, Directeur de l'administration et du financement de la recherche au Ministère de la Recherche et de la Technologie. - Pierre POTIER, Membre de l'Institut, Directeur de laboratoire au CNRS.

Décret du 31 décembre 1990 (J.O. du 1er janvier 1991)

Commandeur : René RÉMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Officiers : Raymond DEDONDER, Directeur honoraire de l'Institut Pasteur. - Nicole LE DOUARIN, Directeur de recherche au CNRS, Membre de l'Institut. - Michel JOUVET, Professeur d'université, Membre de l'Institut. - Claude LEVI, Professeur au Muséum National d'Histoire naturelle.

Chevaliers : Yvette CHOUKROUN, Professeur d'Université, Membre du Conseil Supérieur pour la recherche et de la technologie. - François BEDARIDA, Directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent. - Alain BENOUESSAN, Professeur d'Université, Président de l'Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique. - Pierre LEHMANN, Directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules (IN2P3). - Roger LESGARDS, Président de l'Établissement Public de la Cité des Sciences et de l'Industrie. - João Alberto MEYER, (Brésil) Directeur du Laboratoire de physique nucléaire des hautes énergies à l'Ecole Polytechnique de Palaiseau.

Décret du 29 mars 1991 (J.O. du 31 mars 1991)

Officiers : Jean LAGASSE, Professeur émérite de l'Université de Toulouse, Ancien Directeur Scientifique au CNRS. - Raymonde MOULIN, Directeur de recherche au CNRS.

Chevaliers : Alain COSTE, Professeur, Directeur du LAAS. - Eric DE DAMPIERRE, Professeur à l'Université de Paris X. - Jean KOVALESKY, Astronome, Membre de l'Institut, Directeur du CERGA. - Ionel SOLOMON, Membre de l'Institut, Directeur de recherche au CNRS.

*Ordre National du Mérite*

Décret du 14 novembre 1990 (J.O. du 15 novembre 1990)

Commandeurs : Pierre BAUCHET, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Ancien Directeur Scientifique du CNRS. - Paul-Marie DUVAL, Membre de l'Institut, Ancien Professeur au Collège de France.

Officiers : Jean-Jacques DUBY, Ancien Directeur Scientifique au CNRS. - Laurence FRIES, Adjointe au Directeur Général du CNRS.

Chevaliers : Vincent RENARD, Directeur de recherche au CNRS. - Bernard HOURCADE, dit BELLOCQ, Directeur de l'Institut français de recherche en Iran. - Francisco BLASCO, Directeur de recherche au CNRS. - Roger GUERY, Ingénieur d'études au CNRS. - Michel HOSPITAL, Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'URA 114. - Boyan MUTAFTSCHIEV, Directeur de recherche au CNRS.

*Palms Académiques*

Décret du 5 août 1990 (B.O. du 27 octobre 1990)

Officiers : Pierre ARRIGHI, Ingénieur de recherche, Paris. - André BLANC, Chargé de recherche, Bourg-les-Valence. - Roger SCHAEFER, Directeur de recherche, Paris. - Sylvie SEMPÉRÉ, Ingénieur de recherche, Aix-en-Provence.

Chevaliers : Madeleine CALVIGNAC-BECK, Technicienne, Bures-sur-Yvette. - Eugène COLIN, Capitaine d'armement, La Seyne-sur-Mer. - Bernard DELARCHE, Ingénieur d'études, Dijon. - Gisèle DEMARcq, Ingénieur de recherche, Paris. - Norbert DESCHAMPS,

Ingénieur, Gif-sur-Yvette. - Paule ECHINARD-GARIN, Ingénieur de recherche, Paris. - André ECKHARDT, Ingénieur de recherche, Mulhouse. - Micheline ETCHEGORRY, Adjoint technique, Toulouse. - Marie FROTIER DE LA COSTE MESSELIERE, Agent contractuel, Paris. - Jacques LAHAYE, Directeur de recherche, Mulhouse. - Edgard LAMOUROUX, Technicien, Aix-en-Provence, Huguette LEPEVRE-DI ROBERTO, Secrétaire d'Administration de la Recherche, Paris. - Pierre LOMPRE, Ingénieur d'études, Dijon. - Micheline MONDOR DEVOTO, Secrétaire d'Administration de la Recherche, Paris. - Christiane NAEI, Ingénieur de recherche, Paris. - Nicole NICOLI VIENNE, Ingénieur de recherche, Paris. - Yvette PALAZOT, Ingénieur de recherche, Paris. - Eugène PAPIERER, Directeur de recherche, Mulhouse. - Joséphine PETRIGNANI, Adjoint Administratif, Paris. - Monique PFRIMMER, Assistant Ingénieur, Strasbourg. - Jean RAVIER, Technicien, Villeurbanne. - Eliane SANDRETTI, Technicienne, Villeurbanne. - Claude TEISSIER, Ingénieur de recherche, Strasbourg. - Michel THOUVENOT, Assistant Ingénieur, Paris.

#### *Nos disparus*

Nous avons appris avec peine le décès de Barberine ISTRIA, de Maurice MEROT et de Jekissel SZULMAJSTER, qui furent, respectivement, chef de bureau du personnel des services centraux, agent comptable et directeur de recherche.

## VARIETES

#### *La mémoire des sciences*

*Le 23 janvier 1991, lors de la première réunion des membres parisiens de notre Association, Mme Charpentier (Chimie) a appelé l'attention des Anciens et des Amis du CNRS sur la nécessité de conserver les documents que les chercheurs accumulent au cours de leur carrière et qui peuvent éclairer l'histoire des sciences contemporaines. Tous les historiens - et pas seulement les spécialistes de l'histoire des sciences - approuveront Mme Charpentier. Reste à savoir ce qu'il convient de préserver. Et aussi les conditions de conservation de ces "papiers privés".*

*La rédaction du Bulletin a jugé qu'il serait utile d'évoquer, dès le premier numéro, cette question d'indéniable intérêt.*

*Maurice Caveing, président de la Société française d'histoire des sciences et des techniques, Odile Welfelé, conservateur aux Archives nationales, en mission auprès du CNRS, Thérèse Charmasson, conservateur aux Archives nationales, détachée à la Cité des sciences et de l'industrie, ont bien voulu répondre aux questions de Jean Glénisson.*

*Maurice Caveing.* La question posée par Jean Glénisson m'intéresse à titre personnel mais aussi en ma qualité de président d'une Société qui a notamment pour mission de promouvoir en France l'histoire des sciences. Celle-ci a été longtemps négligée chez nous, en dépit des travaux de quelques brillantes individualités. En répondant à l'invite de "Rayonnement du CNRS", j'ai tenu à associer à notre entretien Mmes Charmasson et Welfelé, spécialistes de la collecte et de la conservation des archives scientifiques. L'une et l'autre pourront répondre à la question souvent posée par des personnalités scientifiques : conserver les archives des laboratoires, certes, mais à qui s'adresser pour que la préservation des documents importants soit assurée ?

*Odile Welfelé.* A qui s'adresser ? Plusieurs institutions peuvent être approchées. En ce qui me concerne, mon rôle au CNRS est double. D'une part, aider à l'organisation de "l'archivage courant" (conservation des archives administratives et scientifiques "immédiates" du CNRS). D'autre part, faire en sorte que rien ne se perde de ce qui peut intéresser l'histoire du mouvement scientifique - patrimoine écrit ou audiovisuel - soit à l'Administration centrale, soit

dans les administrations régionales, soit encore dans les Laboratoires. Il s'agit avant tout de persuader mes interlocuteurs de l'intérêt pour l'avenir de la préservation des archives scientifiques. Il me revient naturellement de les encourager à déposer leurs papiers aux Archives nationales ou dans les archives départementales. Mais il est bien d'autres voies possibles, que connaît bien Thérèse Charmasson.

*Jean Glénisson.* Votre rôle ne consiste-t-il pas d'abord à assurer la préservation et le dépôt aux archives des documents proprement administratifs ?

*Odile Welfelé.* Pas seulement administratifs. J'ai à cœur que rien ne nous échappe de ce qui présente un intérêt historique. Mon rôle est de conseiller, de donner des directives.

*Jean Glénisson.* ... et de faire en sorte que les archives qui peuvent paraître à un moment inutiles à l'administration ne soient pas pilonnées.

*Odile Welfelé.* Je peux vous montrer que mon rôle dépasse la préservation des documents proprement administratifs. Je me préoccupe en ce moment de deux fonds d'archives dont l'existence m'a été signalée, dans un cas par les héritiers d'un directeur de laboratoire, dans l'autre, par un historien qui avait repéré dans les archives d'un laboratoire des documents dont l'administration souhaitait se débarrasser, sans les détruire, et sans savoir encore où les déposer. Dans ce cas, une "opération" a été montée, avec plusieurs partenaires, un plan de classement a été proposé, un vacataire recruté pour mettre ce plan à exécution, et la décision a été prise de conserver les documents dans leur ville d'origine : Grenoble. Les Archives départementales accueilleront le fonds, une fois classé. Un inventaire sera publié.

L'ancien directeur du laboratoire - l'un des grands noms de la science française - m'a d'autre part autorisée à classer, chez lui, les documents qu'il avait conservés personnellement. Leur inventaire sera publié en même temps que celui du laboratoire. Ces papiers personnels iront vraisemblablement un jour à l'Académie des Sciences.

*Jean Glénisson.* Il faut se féliciter de l'esprit libéral dans lequel vous exercez vos fonctions. Ce qui importe avant tout ce n'est pas le lieu et l'institution de conservation, c'est le fait que rien ne soit perdu de ce qui intéresse au premier chef le "patrimoine" national. Mme Charmasson partage sans doute mon avis.

*Thérèse Charmasson.* J'adhère totalement à ce qui a été dit. Lorsque j'ai été détachée, il y a cinq ans, à la Cité des sciences et de l'industrie, aucun effort coordonné n'avait encore été entrepris pour recueillir et conserver les archives scientifiques, en France. Il me semble qu'aujourd'hui les scientifiques tout autant que les historiens des sciences ont pris conscience de l'importance de la tâche. Il faut savoir néanmoins que la Cité des sciences ne conserve pas d'archives. Mon rôle est de coordination et d'information. J'ai pourtant eu l'occasion de classer plusieurs fonds d'archives, ou plutôt des archives "personnelles" qui couvrent à la fois l'activité d'un laboratoire et l'activité propre de son directeur. Les documents dormaient depuis la mort de leur possesseur. Les héritiers m'ont autorisée à les classer et nous avons choisi, de concert, un lieu de conservation : l'Ecole normale supérieure, où l'on peut trouver maintenant un embryon d'archives intéressant l'histoire de la physique contemporaine. D'autres savants ont désigné, de leur vivant, des légitaires qu'ils ont chargés de préserver leurs papiers. Trois de ces légitaires ont accepté de verser aux Archives nationales (où il existe un fonds d'archives privées) les documents dont ils avaient reçu la charge et qui sont d'une grande importance intellectuelle et historique. De la sorte ces archives privées vont être conservées par une institution publique qui les reçoit, déjà classées et inventoriées.

J'ai eu aussi l'occasion de conseiller à des savants ou à leurs héritiers de décider du dépôt de leurs papiers dans une institution de leur choix (par exemple l'Académie des Sciences).

Quant aux historiens des sciences, je m'efforce de les persuader de l'importance des papiers privés, certains d'entre eux estimant qu'il leur suffit de consulter les publications imprimées. C'est une tâche malaisée, qui ne peut s'exercer qu'à l'occasion de conversations, de

rencontres informelles. Votre association pourrait jouer un rôle utile en faisant passer mon message.

A la longue, il faudra bien esquisser une typologie des documents scientifiques, de manière à faire percevoir aux directeurs et aux administrateurs de laboratoires quels papiers présentent un intérêt pour l'histoire. Pourquoi même ne pas concevoir une sorte de "Guide de l'archivage scientifique", à l'usage non seulement des laboratoires, mais aussi des particuliers ? Ainsi pourrait-on faire le départ entre ce qu'il faut à tout prix conserver et ce qu'il est permis d'éliminer sans inconvénient.

*Jean Glénisson.* Ce que vous venez de dire est d'une grande importance. L'éternelle question sous-jacente, est bien celle de discerner ce qui a un intérêt pour la postérité. Tout historien des sciences de la période classique et de l'Age des Lumières sait l'importance extrême des correspondances échangées, à travers l'Europe, par des savants qui ne disposaient pas encore de revues. Il me semble qu'aujourd'hui on pourrait avoir le sentiment que, toute découverte de quelque intérêt étant au plus vite publiée dans un périodique, les notes personnelles ont perdu leur intérêt, ce qui me semble une erreur. Qu'en pense M. Caveing ?

*Maurice Caveing.* Je voudrais insister surtout sur ce qui a été dit par Mme Charmasson. Très souvent ni les héritiers ni, peut-être, le savant ne sont en mesure de juger qu'à un moment donné, une simple note manuscrite peut éclairer tout un aspect de la découverte, permettre même d'en faire percevoir la genèse. Je crois qu'il faut aussi bien persuader les détenteurs de tels papiers qu'ils peuvent convenir, avec les institutions où ils les déposent, des conditions de conservation et de communication à des tiers. On peut très bien concevoir que les originaux restent dans la famille d'un savant, mais qu'un inventaire, ou, mieux encore, un microfilm, soit déposé dans des archives ou une bibliothèque. Les archivistes spécialisés sont parfaitement qualifiés pour guider la démarche des possesseurs.

Lorsque j'exerçais une responsabilité au CNRS, j'ai eu souvent l'occasion d'assurer les détenteurs de documents d'intérêt historique que l'administration n'avait nullement l'intention de lancer une O.P.A. sur ces papiers, mais, tout simplement, de servir la recherche.

*Jean Glénisson.* Melle Welfelé pourrait-elle préciser la condition juridique des papiers privés transmis par leurs possesseurs à des dépôts publics ?

*Odile Welfelé.* L'important est de savoir que le déposant ne se soumet pas à un règlement impératif et uniforme. Chaque cas est traité comme un cas particulier. Il y a toujours établissement d'un contrat entre le déposant et l'institution chargée de la conservation. Le mode de consultation y est fixé - qu'il y ait consultation libre ou que soit requis, dans chaque cas, l'accord du déposant.

*Thérèse Charmasson.* Les Archives nationales ont, en effet, établi un contrat type qui peut être aménagé au gré du déposant. Toutes les conditions de reproduction et de publication y sont fixées. Même s'il existe quelque imprécision en matière de copyright, notamment, les droits des personnes sont toujours préservés, sans la moindre restriction. Je sais que M. Caveing préconise l'établissement d'un répertoire général des archives scientifiques conservées en France, soit par les dépôts publics (archives et bibliothèques) soit par des particuliers. Il existe déjà, en ce qui concerne les papiers des hommes politiques un répertoire de ce genre. Il ne faut pas se dissimuler que la tâche serait moins aisée dans le domaine qui nous intéresse aujourd'hui. Les droits des découvreurs doivent en effet être préservés. Mais il faudrait envisager sérieusement de mettre sur pied ce répertoire.

Une difficulté vient de ce que, parfois, les héritiers n'ont pas conscience de l'importance historique des papiers qu'ils détiennent et qu'ils cherchent avant tout à préserver un bien de famille. Il faut qu'ils se persuadent que, dans tous les cas, leurs droits seront préservés et qu'ils pourront éventuellement, reprendre, s'ils le souhaitent, les papiers déposés.

*Maurice Caveing.* Ces assurances devraient permettre que s'établisse un courant actif d'échange entre les historiens, les archivistes et la communauté scientifique. Il faut espérer que l'appel lancé dans le premier numéro du Bulletin du Rayonnement du CNRS sera entendu.

Nous donnons ici l'adresse de Melle Welfelé et de Mme Charmasson qui se sont déclarées tout-à-fait disposées à aider ceux d'entre nous qui souhaitent préserver des documents scientifiques en les léguant à une Bibliothèque, à des Archives, éventuellement à une Académie, une grande Ecole, ou une Fondation.

- *Odile Welfelé, Mission des Archives nationales au CNRS*  
4, rue Las Cases  
75007 Paris,  
tél. 47. 53. 10. 35.

- *Thérèse Charmasson, Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques.*  
Cité des sciences et de l'industrie  
30, avenue Corentin Cariou  
75930 Paris Cedex 19  
tél. 40.05.75.52.